

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 mai 2011

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2011-5-6-3

Service consulté

C751 ET C233
GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

Résumé : Dans le cadre du GERPLAN des communautés de communes du Pays de Thann et du Jura Alsacien, le Département est sollicité pour :

- la plantation de fruitiers et la mise en place de panneaux de communication sur le verger école de Roderen,
- la plantation de fruitiers sur la commune de Leimbach,
- la réalisation d'une plaquette de promotion des produits fermiers du Jura alsacien.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 4 325 €.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann

Les projets ci-dessous figurent dans le programme 2010 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Plantation de fruitiers à RODEREN

La commune de RODEREN a souhaité planter 40 fruitiers (2^{ème} tranche de travaux) dans le verger école qu'elle a initié en 2008.

Le montant éligible de cette action étant de 1 685 €, le montant de l'aide départementale serait de 674 € (taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

Mise en place de panneaux d'information à RODEREN

Afin de sensibiliser enfants, habitants et arboriculteurs amateurs, la commune de RODEREN va mettre en place sur son verger école des panneaux d'information sur l'arboriculture.

Le montant éligible de cette action étant de 3 758 €, le montant de l'aide départementale serait de 1 879 € (taux d'aide de 50%), qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

Plantation de fruitiers haute-tige à LEIMBACH

La commune de LEIMBACH souhaite planter 15 fruitiers haute-tige afin de diversifier les abords d'un cours d'eau.

Le montant éligible de cette action étant de 1 302 €, le montant de l'aide départementale serait de 521 € (taux de subvention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes du Jura Alsacien

Réalisation d'une plaquette de promotion de produits fermiers locaux

En préfiguration de son GERPLAN, la communauté de communes du Jura Alsacien, en partenariat avec les agriculteurs de son territoire, souhaite réaliser une plaquette de promotion des produits fermiers locaux.

Le montant éligible de cette action étant de 2 502 €, le montant de l'aide départementale serait de 1 251 € (taux de subvention de 50 %), qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

Au regard de ces éléments, je vous propose, dans le cadre de la démarche GERPLAN et de la valorisation du patrimoine arboré, d'accorder une subvention :

- à la commune de RODEREN pour la plantation de fruitiers sur son verger école, dont le montant serait de 674 € (montant éligible de 1 685 €, taux d'intervention de 40 %), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738 ;
- à la commune de RODEREN pour la mise en place de panneaux d'information autour du verger école, dont le montant serait de 1 879 € (montant éligible de 3 758 €, taux d'intervention de 50 %), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
- à la commune de LEIMBACH pour la plantation de fruitiers, dont le montant serait de 521 € (montant éligible de 1 302 €, taux d'intervention de 40 %), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738 ;
- à la communauté de communes du Jura Alsacien pour la réalisation d'une plaquette de promotion de produits fermiers locaux, dont le montant serait de 1 251 € (montant éligible de 2 502 €, taux d'intervention de 50 %), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 MAI 2011

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL03863	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN - FERRETTE Réalisation d'une plaquette de promotion des produits fermiers locaux Montant subventionnable : 2502,00 Taux : 50%	1 251,00
GPL03870	RODEREN Communication autour du verger école de Roderen Montant subventionnable : 3 758,00 Taux : 50%	1 879,00
Total		3 130,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 MAI 2011

**Valorisation du patrimoine arboré
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03625	LEIMBACH Plantation de fruitiers à Leimbach	1 302,00	40%	521,00
VPA03624	RODEREN Plantation de fruitiers au verger école de Roderen (2ème tranche)	1 685,00	40%	674,00
			Total	1 195,00

